

Mairie 1 Place de la Mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX
87700

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023/24 EN DATE DU 03/07/2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Représentés : 00

Votants : 13

Exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 3 juillet 2023, à 20h00, à la Mairie, selon la convocation en date du 28 juin 2023 sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

Présents : Mmes ACHARD. LEONARD. BRUZAT. BAYLE. R. DUBARRY. MARCILLAUD

Mrs LAVALADE. MOUSNIER. CARREAUD. DELOMENIE. JOUHANNEAU. LEVEQUE. PETILLON.

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance.

CONVENTION AVEC LE CAUE

Madame le Maire explique qu'une rencontre a eu lieu avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) dans le cadre d'une mission d'accompagnement de leurs services pour étudier et analyser les gisements fonciers de notre commune.

Madame le maire donne lecture de la convention au conseil municipal qui fixe la mission et objectifs du CAUE.

Le conseil municipal, ouï cet exposé, autorise Madame le Maire à signer la convention.

Fait délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;
Le maire, Sylvie ACHARD

